

N° 79 - 10 MAI-10 JUIN 70

« LE PEUPLE BRETON »
mensuel

Boite postale 713 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 10 F

Etranger (par avion) : 15 F

De soutien : à partir de 15 F

C.C.P. 2 365-76 RENNES

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé

LE PEUPLE BRETON

JOURNAL DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

A CARHAIX : 1000 MANIFESTANTS GALV : LA DECOLONISATION CULTURELLE EN MARCHÉ

Une année de popularisation du nom de « Galv » et de son slogan « HAG OR YEZ ? », de diffusion du Livre Blanc et Noir de la Langue Bretonne, de réunions publiques quasi-hebdomadaires et de rassemblements départementaux, bref

une année de travail patient et continu aura porté ses fruits : un millier de Bretons ont répondu à l'appel de « Galv », en participant au meeting de Carhaix le dimanche 19 avril.

(Suite page 7)

CHEZ J. GARNIER de REDON MENACES de CHOMAGE MASSIF

L'usine Jean Garnier de Redon, fabrique des machines agricoles et emploie 800 travailleurs.

Le lundi 6 avril, près de 750 ouvriers et employés de l'usine observaient un arrêt de travail d'une heure pour aller défilé silencieusement dans les rues de Redon. De la sorte, ils manifestaient contre les mesures qui s'étaient abattues sur leur usine et sur eux.

LES MESURES PRISES

La situation est grave :

- Un curateur a été nommé qui doit juger en trois ou quatre mois si l'entreprise est viable. Un curateur n'est désigné par le tribunal que lorsqu'une entreprise est en grandes difficultés. C'est donc que la situation de l'usine Jean Garnier est fort précaire.
- La durée de travail hebdomadaire a été abaissée de 47 h, 30 à 40 heures, ce qui réduit les salaires de 20 à 25 % suivant les catégories et laisse craindre le chômage.

Bien avant que la crise n'apparut au grand jour, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. avaient dénoncé comme un pis-aller la solution qui consistait à donner aux ouvriers un salaire acceptable ou presque au moyen des heures supplémentaires. Ils réclamaient la semaine de 40 heures sans diminution de salaire, revendication qu'ils maintiennent de toute façon.

LOURDES INQUIETUDES AUSSI AUX F.A.O. DE VITRE

Les F.A.O. de Vitre (Fonderies et Ateliers de l'Ouest) sont une filiale de l'usine Jean Garnier de Redon et emploient 400 salariés. Les mesures intervenues à l'usine de Redon ne pouvaient que provoquer chez eux la peur du chômage, d'autant plus que la réduction de leur temps de travail hebdomadaire, opérée en deux paliers depuis décembre 1969, avait diminué le salaire de la plupart d'entre eux de 30 à 40 %.

Voulant montrer leur mécontentement, ils firent le mardi 7 avril un débrayage de deux heures et, comme leurs camarades de Redon l'avaient fait la veille, la quasi-totalité d'entre eux défilèrent silencieusement dans les rues de Vitre.

TOUT L'EQUILIBRE (déjà précaire) DU PAYS DE REDON REMIS EN CAUSE

800 travailleurs sont touchés à l'usine Jean Garnier de Redon. Mais si on fait

(Suite page 3)



A BEG-AVEL DE BREST EXPLOITATION EHONTEE DES TRAVAILLEURS

Si la Bretagne a ses usines-pirates coloniales (Citroën, Transocéan...) où le patronat français et international impose des conditions de travail et des salaires scandaleux, elle possède aussi un certain nombre d'entreprises appartenant à la bourgeoisie bretonne, laquelle s'y entend pour exploiter les travailleurs bretons. Les dernières grèves des Etablissements Le Minor à Pont-L'Abbé sont là pour le rappeler (le « Peuple Breton », n° 78) ; les employés de l'Entreprise Beg-Avel à Saint-Pierre (Brest), sont, eux aussi, bien placés pour le savoir.

Quelle est en effet la situation du personnel de M. Louis Marc ?

LES SALAIRES

- le salaire moyen est d'environ 700 NF par mois (base : 40 heures) ;
- il n'y a pas de grille de salaire ;
- certains ouvriers arrivent après 13 ans d'ancienneté à 3,80 F de l'heure.

LES AVANTAGES SOCIAUX

- Ils sont pratiquement nuls :
- pas de prime d'ancienneté ;
- prime de fin d'année dérisoire ;
- prime de panier inexistante ;
- enfin, le paiement du quart d'heure de casse-croûte a été supprimé.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LEURS CONSEQUENCES

● **Licenciements abusifs** : Il n'est pas rare qu'un ouvrier se retrouve du jour au lendemain à la porte, pour des motifs futiles et même parfois sans motif ; explication courante : « Vous ne faites pas l'affaire... »

● **Brimades** : A la suite des grèves qui se déroulèrent à Beg-Avel, du 24 février

(Suite page 3)

MENACES SUR LES ARSENAUX (voir page 4)

MENACES SUR LES ETABLISSEMENTS D'ETAT

ARSENAL, POUDRERIES...

Depuis 1940, les industriels des Arsenaux affirment que les établissements d'Etat doivent être démantelés, et supporter le poids de toutes les obligations. Dans cette optique, les industriels proposent d'une façon d'ensemble de transformer ces établissements en sociétés anonymes, ou de les vendre à des particuliers. Ils ont pour cela obtenu l'assentiment des commissions d'Etat, qui les principales entreprises industrielles de l'Etat ont été transformées en sociétés anonymes. Les principales entreprises industrielles de l'Etat ont été transformées en sociétés anonymes. Les principales entreprises industrielles de l'Etat ont été transformées en sociétés anonymes.

LES SEPTENNAIRES S'OPPOSENT AUX PROJETS GOUVERNEMENTAUX

1) Un changement de statut juridique de ces établissements provoquerait progressivement le démantèlement du personnel. Un septennaire, qui représente 70 % du personnel, ne peut être remplacé par le reste à 30 % sans le consentement de l'Etat. L'Etat ne peut donc pas démanteler ces établissements sans le consentement de l'Etat.

L'ARSENAL DE RENNES

Le premier ministre a demandé au ministre des Armées de transformer l'arsenal de Rennes en société anonyme.

DE 1965 A 1969

Ces mesures ne concernent pas les arsenaux de la Défense nationale. Elles concernent les arsenaux de la Défense nationale. Elles concernent les arsenaux de la Défense nationale.

UN ARSENAL NON RENTABLE ?

Ces deux mesures seraient en fait destinées à transformer les arsenaux en sociétés anonymes.

LE COMITE DE DEFENSE CONTINUE LE COMBAT

Le Comité de Défense a continué son combat pour la défense des intérêts des travailleurs.

DESILUSION DU PERSONNEL

Le personnel des arsenaux est déçu par les mesures gouvernementales.

LES DECISIONS PARITAIRES OUVRIERE DU 27 OCTOBRE 1969

Les décisions paritaires ouvrières du 27 octobre 1969 ont été prises par les travailleurs.

LES INEQUITES DEMEURENT

Les inégalités demeurent malgré les décisions paritaires.

Un bruit de

Un bruit de... Les entreprises privées ont été transformées en sociétés anonymes.

L'ARSENAL DE BREST

Le premier ministre a demandé au ministre des Armées de transformer l'arsenal de Brest en société anonyme.

DE 1965 A 1969

Ces mesures ne concernent pas les arsenaux de la Défense nationale. Elles concernent les arsenaux de la Défense nationale.

UN ARSENAL NON RENTABLE ?

Ces deux mesures seraient en fait destinées à transformer les arsenaux en sociétés anonymes.

LE COMITE DE DEFENSE CONTINUE LE COMBAT

Le Comité de Défense a continué son combat pour la défense des intérêts des travailleurs.

DESILUSION DU PERSONNEL

Le personnel des arsenaux est déçu par les mesures gouvernementales.

LES DECISIONS PARITAIRES OUVRIERE DU 27 OCTOBRE 1969

Les décisions paritaires ouvrières du 27 octobre 1969 ont été prises par les travailleurs.

LES INEQUITES DEMEURENT

Les inégalités demeurent malgré les décisions paritaires.

PRESSE-OPIMUM (suite)

Un bruit de

Un bruit de... Les entreprises privées ont été transformées en sociétés anonymes.

L'ARSENAL DE BREST

Le premier ministre a demandé au ministre des Armées de transformer l'arsenal de Brest en société anonyme.

DE 1965 A 1969

Ces mesures ne concernent pas les arsenaux de la Défense nationale. Elles concernent les arsenaux de la Défense nationale.

UN ARSENAL NON RENTABLE ?

Ces deux mesures seraient en fait destinées à transformer les arsenaux en sociétés anonymes.

LE COMITE DE DEFENSE CONTINUE LE COMBAT

Le Comité de Défense a continué son combat pour la défense des intérêts des travailleurs.

DESILUSION DU PERSONNEL

Le personnel des arsenaux est déçu par les mesures gouvernementales.

LES DECISIONS PARITAIRES OUVRIERE DU 27 OCTOBRE 1969

Les décisions paritaires ouvrières du 27 octobre 1969 ont été prises par les travailleurs.

LES INEQUITES DEMEURENT

Les inégalités demeurent malgré les décisions paritaires.

LA MILITARISATION DANS LE MOR-BIHAN

Le Mor-Bihan, chacun le sait, est l'un des premiers départements militaires de France. C'est ainsi l'un des deux départements où se trouvent le plus grand nombre de troupes de Marines et une compagnie de Flotille aéroportée à Fort-Beauregard.

Le secteur militaire du Mor-Bihan est divisé en quatre zones :

- TROIS ECOLES MILITAIRES : Ecole Spéciale Militaire de Coëtquidan (1900-1915), Ecole Militaire Interarmes (Coëtquidan), Ecole des Fusiliers Marins (Lorient).

Le Mor-Bihan, chacun le sait, est l'un des premiers départements militaires de France. C'est ainsi l'un des deux départements où se trouvent le plus grand nombre de troupes de Marines et une compagnie de Flotille aéroportée à Fort-Beauregard.

Le secteur militaire du Mor-Bihan est divisé en quatre zones :

- DEUX CAMPS D'ENTRAINEMENT : Camp de Coëtquidan (1000 ha), Camp de Morion (1000 ha).

Le secteur militaire du Mor-Bihan est divisé en quatre zones :

- QUATRE CHAMPS DE TIR : Polygone de la Défense Nationale de Gâvre, Polygone de la Défense Nationale de Gâvre, Polygone de la Défense Nationale de Gâvre, Polygone de la Défense Nationale de Gâvre.

Le secteur militaire du Mor-Bihan est divisé en quatre zones :

- DEUX BASES MILITAIRES : Base Aéronavale de Lann-Bihoué, Base Aéronavale de Lann-Bihoué.

Le secteur militaire du Mor-Bihan est divisé en quatre zones :

- DEUX BASES MILITAIRES : Base Aéronavale de Lann-Bihoué, Base Aéronavale de Lann-Bihoué.

Le secteur militaire du Mor-Bihan est divisé en quatre zones :

- DEUX BASES MILITAIRES : Base Aéronavale de Lann-Bihoué, Base Aéronavale de Lann-Bihoué.

Le secteur militaire du Mor-Bihan est divisé en quatre zones :

- DEUX BASES MILITAIRES : Base Aéronavale de Lann-Bihoué, Base Aéronavale de Lann-Bihoué.

LES AGRICULTEURS BRETONS UNE ENQUÊTE DE « NI » : APPRENTIS EN BRETAGNE

et le Marché Commun

(Suite des nos 73, 75, 76 et 78)



L'agriculteur breton ne considère la fête par son dynamisme et sa fragilité. Dynamisme par le plan de production et son rôle de l'organisation et de la commercialisation. C'est de tout le régime français, celle qui a connu le plus d'efforts depuis 1950. Mais ce dynamisme ne se traduit pas par une absence de préoccupations. Pour cela, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important. Pour cela, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important. Pour cela, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important.

LA FIN DES "VOCATIONS" AGRICOLES

Les plans de production ont été établis et approuvés. Les plans de production ont été établis et approuvés. Les plans de production ont été établis et approuvés. Les plans de production ont été établis et approuvés. Les plans de production ont été établis et approuvés.

LA BRETAGNE EN VOIE DE SOUS-DEVELOPPEMENT

Les transferts de productions agricoles de la Bretagne vers les autres régions de France ont été établis et approuvés. Les transferts de productions agricoles de la Bretagne vers les autres régions de France ont été établis et approuvés. Les transferts de productions agricoles de la Bretagne vers les autres régions de France ont été établis et approuvés.

LA BRETAGNE EN VOIE DE SOUS-DEVELOPPEMENT

Les transferts de productions agricoles de la Bretagne vers les autres régions de France ont été établis et approuvés. Les transferts de productions agricoles de la Bretagne vers les autres régions de France ont été établis et approuvés. Les transferts de productions agricoles de la Bretagne vers les autres régions de France ont été établis et approuvés.

LA BRETAGNE EN VOIE DE SOUS-DEVELOPPEMENT

Les transferts de productions agricoles de la Bretagne vers les autres régions de France ont été établis et approuvés. Les transferts de productions agricoles de la Bretagne vers les autres régions de France ont été établis et approuvés. Les transferts de productions agricoles de la Bretagne vers les autres régions de France ont été établis et approuvés.

LA BRETAGNE EN VOIE DE SOUS-DEVELOPPEMENT

Les transferts de productions agricoles de la Bretagne vers les autres régions de France ont été établis et approuvés. Les transferts de productions agricoles de la Bretagne vers les autres régions de France ont été établis et approuvés. Les transferts de productions agricoles de la Bretagne vers les autres régions de France ont été établis et approuvés.

LES ALLOCATIONS A LA TRIBUNE

La réunion s'ouvrit sur quelques mots de bienvenue prononcés par Jean-Benoît Médard, responsable de Galv' de Carhaix.

LES ALLOCATIONS A LA TRIBUNE

Alain Abgrail, de la F.E.B. prend alors la parole. Il rappelle que le problème de la justice sociale a été abordé par le régime de Gaulle. Il rappelle que le problème de la justice sociale a été abordé par le régime de Gaulle. Il rappelle que le problème de la justice sociale a été abordé par le régime de Gaulle.

LES ALLOCATIONS A LA TRIBUNE

En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important. En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important. En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important.

LES ALLOCATIONS A LA TRIBUNE

En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important. En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important. En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important.

LES ALLOCATIONS A LA TRIBUNE

En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important. En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important. En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important.

LES ALLOCATIONS A LA TRIBUNE

En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important. En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important. En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important.

LE MEETING GALV' DE CARHAIX

(Suite de la page 1)

LES ALLOCATIONS A LA TRIBUNE

La réunion s'ouvrit sur quelques mots de bienvenue prononcés par Jean-Benoît Médard, responsable de Galv' de Carhaix.

LES ALLOCATIONS A LA TRIBUNE

Alain Abgrail, de la F.E.B. prend alors la parole. Il rappelle que le problème de la justice sociale a été abordé par le régime de Gaulle. Il rappelle que le problème de la justice sociale a été abordé par le régime de Gaulle. Il rappelle que le problème de la justice sociale a été abordé par le régime de Gaulle.

LES ALLOCATIONS A LA TRIBUNE

En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important. En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important. En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important.

LES ALLOCATIONS A LA TRIBUNE

En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important. En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important. En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important.

LES ALLOCATIONS A LA TRIBUNE

En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important. En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important. En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important.

LES ALLOCATIONS A LA TRIBUNE

En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important. En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important. En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important.



Vue partielle de l'assistance dans la salle.

MANIFESTATION DANS LA RUE

Les participants ont ensuite été invités à manifester dans la rue leur colère et leur mécontentement.

UN TRAVAIL DE TERMIITE

Le samedi matin, précédé de cette manifestation, les participants ont travaillé à la démolition de la salle de la F.E.B.

LES ALLOCATIONS A LA TRIBUNE

En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important. En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important. En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important.

LES ALLOCATIONS A LA TRIBUNE

En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important. En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important. En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important.

LES ALLOCATIONS A LA TRIBUNE

En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important. En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important. En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important.

LES ALLOCATIONS A LA TRIBUNE

En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important. En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important. En ce qui concerne le problème de la justice sociale, il faut aller à la recherche de ce qui est le plus important.

C. CANEVET
(A suivre)

PEINTURE - VITRERIE
Papiers Peints
Doreur - Revêtement
HENRI LE LANN
44, rue de l'Église, 44
BREST-RECOURANCE
Tél. 44-31-38
TOUTES INDUSTRIES ET PLASTIQUES

POBL VREIZ
Le n° 4 parait en mai.
Le Pobl Vreiz, édition bretonne du Poble Breton, est le journal de l'U.C.B. Il exprime en breton le combat pour le socialisme. Il comprend pour le moment l'édition et la chronique de l'« Poble Breton » de Brest à Nantes.

ATTENTION, la trésorerie de « Pobl Vreiz » est indépendante de celle de « Poble Breton ».
FORMULAIRE D'ABONNEMENT A RETOURER (à découper et renvoyer)
A « Pobl Vreiz », boîte postale 713 - RENNES

NOM : _____ PRÉNOM : _____
ADRESSE : _____

SOUSCRIPTION UN ABONNEMENT ORDINAIRE de 6 F.
DE BOUTEIN : A partir de 16 F.
CI-JOINT LE RÈGLEMENT PAR Chèque postal - Mandat-lettre - Chèque bancaire

Les chèques doivent être libellés sous l'adresse suivante :
POBL VREIZ B. P. 713 25 - RENNES - C.C.P. Rennes 2746-79

C. CANEVET
(A suivre)

PEINTURE - VITRERIE
Papiers Peints
Doreur - Revêtement
HENRI LE LANN
44, rue de l'Église, 44
BREST-RECOURANCE
Tél. 44-31-38
TOUTES INDUSTRIES ET PLASTIQUES

POBL VREIZ
Le n° 4 parait en mai.
Le Pobl Vreiz, édition bretonne du Poble Breton, est le journal de l'U.C.B. Il exprime en breton le combat pour le socialisme. Il comprend pour le moment l'édition et la chronique de l'« Poble Breton » de Brest à Nantes.

ATTENTION, la trésorerie de « Pobl Vreiz » est indépendante de celle de « Poble Breton ».
FORMULAIRE D'ABONNEMENT A RETOURER (à découper et renvoyer)
A « Pobl Vreiz », boîte postale 713 - RENNES

NOM : _____ PRÉNOM : _____
ADRESSE : _____

SOUSCRIPTION UN ABONNEMENT ORDINAIRE de 6 F.
DE BOUTEIN : A partir de 16 F.
CI-JOINT LE RÈGLEMENT PAR Chèque postal - Mandat-lettre - Chèque bancaire

Les chèques doivent être libellés sous l'adresse suivante :
POBL VREIZ B. P. 713 25 - RENNES - C.C.P. Rennes 2746-79

LA BIBLIOTHÈQUE DU PEUPLE BRETON

MORVAN-LEBESQUE : « PEUT-ON ÊTRE BRETON ? »

UNE PIERRE DANS LE JARDIN A LA FRANÇAISE

chance. On serait en droit de lui demander : Quel ?

Après les crises compliquées de l'après-guerre...

Il y a bien plus à penser à un septième de la Bretagne...

La diffusion d'une colonisation qui serait à la culture...

Elle aboutit en fait à une banalisation de nos traditions...

Voilà qui motive Lebesgue à dire affirmativement...

Comment ne pas reconnaître à une phrase simple...

Un conseil de style d'aujourd'hui de Lebesgue...

Le Bretonisme et la participation de la Bretagne à la vie française...

Le Bretonisme et la participation de la Bretagne à la vie française...

Comme, comme avait écrit à l'égard de Lebesgue...

Il n'est rien de plus moderne que de se tenir au courant...

RESTAURANT "LOASIS" CHEZ BACHIR

Spécialités bretonnes et françaises

CHRONIQUE CULTURELLE

L'ŒUVRE DE JAKEZ RIO

(Suite 7)

LA LOI DE NOMENCLATURE

Lequel Nomenclature n'est pas resté le plus...

Peu importe que l'on s'occupe de la loi de nomenclature...

La loi de nomenclature n'est pas resté le plus...

Peu importe que l'on s'occupe de la loi de nomenclature...

La loi de nomenclature n'est pas resté le plus...

Peu importe que l'on s'occupe de la loi de nomenclature...

La loi de nomenclature n'est pas resté le plus...

Peu importe que l'on s'occupe de la loi de nomenclature...

La loi de nomenclature n'est pas resté le plus...

Peu importe que l'on s'occupe de la loi de nomenclature...

La loi de nomenclature n'est pas resté le plus...

Peu importe que l'on s'occupe de la loi de nomenclature...

La loi de nomenclature n'est pas resté le plus...

Peu importe que l'on s'occupe de la loi de nomenclature...

La loi de nomenclature n'est pas resté le plus...

Peu importe que l'on s'occupe de la loi de nomenclature...

La loi de nomenclature n'est pas resté le plus...

Peu importe que l'on s'occupe de la loi de nomenclature...

La loi de nomenclature n'est pas resté le plus...

Peu importe que l'on s'occupe de la loi de nomenclature...

CHRONIQUE INTERNATIONALE

LA LUTTE DES KURDES

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

CHRONIQUE INTERNATIONALE

LA LUTTE DES KURDES

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

« Jusqu'à quand serons-nous persécutés et torturés dans les prisons ? »

LIBRAIRIE "Brentano's"

RESTAURANT "LOASIS" CHEZ BACHIR

CAFÉ DES MOULINETTES

LES ACCORDS DU 11 MARS 1970

FLOREAL

LES ACCORDS DU 11 MARS 1970

COURRIER DES LECTEURS

LES ACCORDS DU 11 MARS 1970

COTES-DU-NORD

ENSEIGNEMENT.

— Suppression de classes.

Lors de la grève de l'enseignement public, suivie à 80 % dans le département, un meeting des enseignants, à Saint-Brieuc, a révélé les menaces qui pèsent sur l'équipement scolaire du département. Le gouvernement, dans le cadre de sa politique de désertification de la Bretagne, exige la fermeture de 80 classes primaires et maternelles dans le département des Côtes-du-Nord et de 50 emplois d'instituteurs.

— Titularisations dans la région parisienne. Le comité des parents d'élèves des Ecoles Normales des Côtes-du-Nord protestent contre une décision grave frappant les élèves instituteurs et institutrices des Côtes-du-Nord : on leur demande de partir dans la région parisienne afin d'obtenir leur titularisation. Il s'agit d'un contrat pilaquin qui oblige les jeunes enseignants qui ont signé un engagement de 10 ans à partir sans espoir de retour. 100 jeunes enseignants vont être ainsi exportés.

— L'enseignement à l'abandon à Tréguier.

L'enseignement public à Tréguier se trouve dans une situation d'abandon peu croyable : 18 baraquements mal chauffés et mal éclairés abritent une partie des élèves. Il n'y a pas de laboratoire au C.E.T., 1 000 élèves n'ont à leur disposition que 300 m² de cour de récréation. Il manque une vingtaine d'enseignants et 5 administratifs. Les crédits promis ont été ramenés de 200 000 à 88 000 F. Les élèves de ces établissements ont un avant-goût du mépris du pouvoir capitaliste pour les futurs travailleurs bretons qu'ils sont.

— PLOURHAN : Culture populaire ?

La municipalité de droite de cette petite commune de la région briochine innove : un groupe de « majoritaires » vient d'être créé, dans le but « de distraire et de conserver sa jeunesse à la commune et de lui permettre d'effectuer des voyages », s'ajoutant pour cela à la batterie fanfare de Plourhan-Lantic. Un groupe de « minoritaires » (sic) est également prévu. Beaucoup de notables de communes plus importantes, voire de grandes villes, envisagent sans déplaisir de telles créations antehésitantes à souhait, plutôt que de voir une culture bretonne moderne et créatrice en prendre la place et menacer la leur.

Américanisation, imitation servile, pauvreté culturelle, auto-satisfaction sont aussi le lot du colonisé.

FINISTERE

RIEC-SUR-BELON : Constatations catastrophiques.

A l'assemblée générale des associations familiales de Riec, un bilan économique et démographique de la situation dans l'ouest de la Bretagne a été esquissé : le bilan migratoire pour le Finistère entre 1962 et 1968 montre un déficit de 12 600 jeunes de 15 à 29 ans tandis que la population active a baissé de 4 000 unités. Les plus de 65 ans représentent maintenant 14,1 % de la population contre 12,6 en 1962. Le rapport affirme que, sans industrialisation massive, la « région » sera mise en cause dans son existence même et qu'il est inadmissible que les jeunes doivent construire leur avenir à 500 ou 800 kilomètres.

ILE-TUDY : Ordre de la Préfecture.

La municipalité de cette commune touristique du pays bigouden, située sur une langue de sable de 125 hectares protégés par une dune, avait refusé le permis de construire sur cette dune, rongée par la mer et menacée d'éffritement. Le préfet vient d'accorder ce permis et l'autorisation de faire un chemin d'accès. Pour protester contre cette décision arbitraire et contraire à l'intérêt général, tous les élus locaux ont démissionné.

BREST

— 50 licenciements ont été annoncés aux « Etablissements Campenon et Bernard », entreprise de travaux publics. Les retards ou la non réalisation des travaux entrepris par l'Etat à Brest dans le domaine universitaire seraient à l'origine de cette décision.

— 90 % des travailleurs du bâtiment de la région bretonne ont manifesté pour demander une amélioration de leurs conditions de travail et de leurs salaires et protester contre l'insécurité croissante de l'emploi dans cette branche, qui fait vivre 8 000 ouvriers brestoïens.

LE PROBLEME BRETON DE BREST A NANTES

CLEDER : Mécontentement des petits commerçants.

300 commerçants et artisans de la région ont empêché un huisserie d'instrumenter contre 2 artisans qui avaient refusé de payer le supplément de patente pour 1969. Des manifestations semblables se sont déroulées à Plounevez-Lochrist et Pleuveu. Elles traduisent le désarroi des petits commerçants menacés de prolétariat par la désertification de la Bretagne et son exploitation par le capitalisme international.

ILLE-ET-VILAINE

PLUSIEURS MILLIERS D'EMPLOIS MENACES

Le bureau de l'U.D. C.F.D.T. d'Ille-et-Vilaine a analysé la situation de l'emploi dans le département. Contrairement à l'optimisme officiel concernant cette partie de la Bretagne, la C.F.D.T. a constaté qu'une bonne vingtaine d'entreprises, occupant plus de 8 000 salariés, ne sont pas en état de fournir aujourd'hui et demain un travail permettant aux familles ouvrières de vivre humainement. Ces entreprises, en difficultés réelles, sont implantées à Redon, Rennes, Vitre, Fougères et Saint-Malo, et dans d'autres petites localités.

On y retrouve des industries métallurgiques, le bâtiment, le bois, la construction métallique, la chaussure, l'habillement, les industries alimentaires, des magasins de commerce, le négoce, des entreprises de ports et docks, etc... La communiqué ajoute : « actuellement, il y a quelques fermetures et licenciements, mais il y a surtout des réductions d'horaires sans garantie de salaires. Plusieurs milliers de travailleurs d'Ille-et-Vilaine ont actuellement leur pouvoir d'achat amputé de 25 à 30 %.

« Les causes immédiates, déclare la C.F.D.T. sont sans doute les restrictions de crédits décidées par le gouvernement, mais plus profondément, la C.F.D.T. constate l'incapacité du système économique capitaliste à résoudre les graves problèmes du sous-développement d'une région comme la Bretagne... Le VI^e Plan va renforcer le sous-développement des régions sous-industrialisées par rapport aux secteurs les plus rentables ». La C.F.D.T. conclut : « avec de telles options, il est certain qu'une région comme la Bretagne va se trouver encore davantage dans une situation de type colonial, pourvoyeuse de main-d'œuvre à bon marché ».

L'économie de l'Ille-et-Vilaine, dont l'apparente prospérité avait longtemps permis au pouvoir de cacher la désindustrialisation de la Bretagne, craque à son tour.

SAINT-MALO : Dégradation de l'emploi.

Plus de 150 licenciements se sont succédés en moins de 10 jours dans les entreprises locales du bâtiment et des travaux publics (P. Blouin, Staba) ainsi qu'à la « Société armoricaine de constructions métalliques » décentralisée à La Gouesnière. La politique gouvernementale de limitation du crédit serait à l'origine directe de cette dégradation rapide de l'emploi.

REDON : Lutttes ouvrières.

— Une délégation des ouvriers de chez Garnier, menacés de licenciement (voir notre article), a rappelé que 300 jeunes vont sortir cette année des écoles techniques de Redon sans qu'un seul ne trouve d'emploi dans la région.

— Les travailleurs de la « Laiterie moderne de Redon » (Négobœuf), en grève, ont obtenu une augmentation de 9,5 % de leurs salaires, au lieu de 3 % primitivement décidés par la direction.

(Précisons qu'une grève était décidée le 13 avril dans toutes les usines de Négobœuf. Ainsi à Pontlieux et à Vieux-Bourg, près de Quintin, la quasi-totalité des travailleurs arrêtent le travail ce jour-là.)

— Les ouvriers de l'entreprise Flaminaire ont obtenu une augmentation dégressive des salaires.

PAUVRETE DES AGRICULTEURS.

Une étude du Centre d'économie rurale et de gestion d'Ille-et-Vilaine a montré que, pour l'exercice 67-68, 15 % des agriculteurs contrô-

lés avaient eu un revenu négatif, 13 % entre 2 000 et 4 000 F, 63 % entre 4 000 et 9 000 F, 9 % un revenu supérieur à 9 000 F. La moyenne était de 5 800 F, et il s'agissait d'exploitations agricoles de taille nettement supérieure à la moyenne de la région (Pays de Redon) : 25 hectares contre 15, mieux équipés et plus spécialisés. Les petits agriculteurs bretons sont bien les parias de la « nouvelle société ».

LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES

— La grève de la faim de Sud-Aviation arrêtée.

Les 3 grévistes de la faim de l'usine Sud-Aviation de Nantes-Bouguenais ont dû interrompre leur grève, déclenchée 23 jours auparavant pour obtenir la pré-retraite aux ouvriers de 60 ans. En effet, sur ordre du préfet, ils avaient été transportés de force par des gendarmes depuis le 2 avril du local de l'usine à l'hôpital.

Dans un communiqué, ils affirment que « la méthode employée caractérise parfaitement le régime policier dans lequel nous vivons ». Leur grève était devenue vaine, du fait du traitement médical par perfusions, qu'on allait leur imposer. Cette action courageuse avait servi de catalyseur à un mouvement revendicatif important (débrayages de solidarité, défilé de 3 000 travailleurs à Nantes) pour la pré-retraite. La direction allait être obligée de céder quand la police a mis de force un terme à la grève de la faim.

— Problème du logement.

Une enquête sur le logement dans le grand Nantes a révélé que 55 000 Nantais vivent encore dans 11 000 logements en surpeuplement accentué. Près de la moitié (47 %) des logements nantais n'ont pas de salle d'eau, 35 % n'ont ni baignoire, ni douche, ni w.c. à l'intérieur. 27 000 Nantais vivent encore sans eau courante. Pour l'ensemble du département, 2 070 demandes de H.L.M. seulement, sur 10 200 déposées, ont été satisfaites. Le problème continue donc à s'aggraver.

MOR-BIHAN

UNE SCANDALEUSE SUPPRESSION DE SUBVENTION.

Le conseil général du Morbihan, totalement dominé par la droite et Marcellin, chef des policiers, vient de refuser le renouvellement de la subvention annuelle du Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs (15 000 F), habituellement considéré comme organisme de formation et de pré-vulgarisation, même par le ministre de l'Agriculture. Le prétexte invoqué par les notables est que le C.D.J.A. est un syndicat.

Dans un « livre blanc », le C.D.J.A. du Morbihan énonce cette décision par un extrait de la déclaration d'ouverture de la session du Conseil général par son président, Marcellin, ministre de l'Intérieur : « Nous n'aidons certainement pas ceux qui voudraient entraîner les agriculteurs, à leur insu, vers des buts politiques... Certains veulent détruire la société libérale fondée sur la libre initiative, la liberté et la propriété privée (entendre : le capitalisme). Les tribunaux ont le devoir de les punir de façon exemplaire... ». Nous voilà prévenus !

BELLE-ILE : Manifestation.

Profitant de la visite de Marcellin, qui présidait l'inauguration du nouvel hôpital-maison de retraite, destiné à remplacer l'ancien, construit par Vauban, les illeens ont manifesté pour réclamer les mêmes faveurs que pour la Corse (suppression de T.V.A., etc.) en s'appuyant sur les slogans « Nous faudra-t-il devenir bandits corses ? » et « assez d'inertie, des actes » ! Mais ils ne seront pas entendus : la manifestation a été dispersée avant même l'atterrissage de l'hélicoptère ministériel et préfectoral.

MALESTROIT.

— Le pouvoir ment, les Bretons paient. Sur les promesses du ministère de l'Agriculture de construire dans la ville un collège d'enseignement agricole, la commune, associée à celle de Saint-Marcel, avait acquis un terrain de plus de 26 hectares.

En prévision de la politique d'abandon agricole de la Bretagne (plans Vedel et Mansholt), le ministère a renoncé à tenir son engagement. La municipalité réclame l'implantation d'un C.E.T., en compensation. Celui-ci, promis par le pouvoir gaulliste depuis 1962 et pour lequel la municipalité avait aussi acquis un terrain, n'a été inscrit, malgré les promesses officielles, ni au IV^e, ni au V^e, ni au VI^e plan (première partie). Ainsi, les contribuables de ce secteur de Bretagne particulièrement déprimé, ont tenu, à grands frais, leurs engagements alors que le pouvoir parisien pratique depuis 8 ans, à leur égard, la politique des promesses jamais tenues. Les habitants de Malestroit devront-ils aussi financer leur C.E.T., destiné à exporter leurs enfants, munis d'un petit bagage technique, vers Paris, la Lorraine ou la Ruhr ?

LA ROCHE-BERNARD : Licenciements.

19 licenciements ont été annoncés à la « Société des travaux centrifuges de l'Ouest », installée depuis 1966. Un déblocage immédiat du crédit serait nécessaire à la survie de cette entreprise, qui avait déjà opéré 41 licenciements il y a 9 mois.

VANNES : Un curieux comité.

A la veille de chaque grève, un certain « comité » civique (sic) de défense du travail du Morbihan a publié de curieux communiqués anti-grève affirmant que l'Assemblée Nationale et le gouvernement français sont capables de défendre les intérêts des travailleurs en leur évitant des pertes de salaire. Les travailleurs bretons, doublement exploités par le capitalisme et le pouvoir parisien (gouvernement et assemblée) pourront répondre aux curieux conseils de cette émanation des C.D.R.

LORIENT : Mévente catastrophique.

Dans la région de Lorient, la culture du cheu tient une place importante. Des centaines de petits exploitants y consacrent 2 à 5 hectares. Cette année, il y a mévente et la plus grande partie de la production ne sert plus que de nourriture pour les animaux. La situation de beaucoup d'agriculteurs est très difficile, faute d'une organisation solide des marchés et d'une planification démocratique.

TOURISME POUR RICHES

Au Croesty (en Arzon), presqu'île de Rhuys, la SATMOR a commencé à faire des sondages sur la côte pour y établir un port de plaisance et un complexe touristique (casino, hôtels, immeubles...). Cette opération a eu pour conséquence l'interdiction pendant un mois (au moins) de la pêche au casier le long de la côte de ce secteur, ce qui suscite une grande irritation chez les pêcheurs d'Arzon. D'autre part, les terrains sont déjà achetés par la SATMOR pour cette construction.

Une même opération est en préparation à Erdeven.

LE NIVEAU DE VIE DES BRETONS

Une enquête de l'INSEE sur la consommation des ménages dans 4 des 5 départements bretons montre clairement l'infériorité très nette de leur niveau de vie, conséquence de la situation coloniale. Cela se traduit par un retard considérable dans les dépenses non alimentaires.

Ainsi, en moyenne, les dépenses concernant l'hygiène et les soins médicaux sont, pour un ménage breton, de 237 F par an contre 1 195 pour la moyenne hexagonale.

Les livres et les journaux représentent en Bretagne une dépense deux fois moindre : 120 F contre 211 pour la moyenne française. Les dépenses de spectacles sont également deux fois moins élevées en Bretagne, liées à la fois au sous-équipement culturel, à la déculturation du peuple breton et aux faibles ressources disponibles pour ce qui n'est ni habillément, ni alimentation. Par contre, les frais de scolarité sont en moyenne de 167 F par an en Bretagne contre 120 F en France : la culture française se paie !

Imprimerie Commerciale Rennes



Directeur de la publication : J.-Y. Veillard
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41.387
Tirage : 5 000 ex. — Dépôt légal 2^e trimestre